

GRAND ANGLE

p.9 >11

Sécurité

24 heures avec la police municipale



#05

ACTU' DONGES

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE DONGES - AUTOMNE 2021



> p.16 FOCUS

Ce que comprend le tarif
restauration scolaire ?



RDV d'été avec Aron'C aux Guifettes



RDV d'été avec I Me Mine aux Guifettes



RDV d'été avec La Roue Tourne au Parc de l'Ormois



Concert reporté de Békar sur la Place de la Mairie



Expo Con



Voie Six Croix



Composition florale Ehpad Clos Fleuri



Madame, Monsieur,

Chaque année, l'arrivée du mois de septembre marque le début d'une nouvelle année scolaire, d'une nouvelle saison pour nos clubs sportifs, d'un redémarrage de notre vie culturelle et des activités de nos associations.

En cette rentrée 2021, cette reprise d'activité est d'autant plus sensible qu'elle fait suite à de nombreux mois de vie perturbée par la crise sanitaire. Certes, les contraintes n'ont pas toutes disparu, mais nous voyons déjà les signes de nouvelles dynamiques à l'œuvre sur notre territoire.

Les services municipaux sont en première ligne pour accompagner ces dynamiques. Comme chaque année, ils ont mis à profit la période estivale pour réaliser des travaux de gros entretien dans les écoles de la Commune. Avec des moyens supplémentaires, ils assurent la propreté des locaux scolaires et de restauration scolaire, conformément aux protocoles COVID. Je tiens d'ailleurs à saluer le sérieux et le professionnalisme de tous les personnels de la Ville qui interviennent dans les écoles, et qui ont été injustement mis en cause en ce début d'année scolaire.

La rentrée de septembre, c'est aussi le moment où l'on définit la « feuille de route » des tout prochains mois, en réfléchissant aussi aux enjeux d'un futur plus lointain, car « gérer, c'est prévoir, et ne rien prévoir, c'est courir à sa perte! ».

Les grandes priorités des prochains mois pour notre Commune, elles sont déjà connues: la lutte contre la délinquance et l'insécurité, que j'évoquais déjà dans le précédent magazine; la vigilance sur les travaux du contournement ferroviaire et sur leurs conséquences; la réalisation d'ici août 2022 des travaux de l'école de la Pommeraye.

Sur le plus long terme, les défis à relever sont très nombreux:

- Comment DONGES, cité de la pétrochimie depuis un siècle, peut-elle prendre sa part des efforts nécessaires à mener en faveur de la transition climatique et de la préservation de la biodiversité?
- Compte tenu de la forte attractivité du bassin d'emploi nazairien, les besoins de logements ne cessent d'augmenter. Notre Commune pourra-t-elle les satisfaire, alors que les potentiels d'urbanisation se réduisent, et que nos finances communales ne nous permettront pas d'accompagner une nouvelle hausse de la population par l'extension de la capacité de tous nos équipements publics?
- Comment pourrions-nous gérer les futurs enjeux des transports et de la mobilité, alors que notre Commune est très étendue, avec de nombreux hameaux d'habitat dispersé, éloignés du centre-ville, lui-même éloigné du cœur de l'Agglomération?
- Combien de temps la Commune pourra-t-elle continuer d'assurer des services de qualité à ses habitants, alors que l'État ne cesse de réduire nos recettes, tout en nous imposant de nouvelles dépenses contraintes?

Avec l'appui de la CARENE, l'équipe municipale est entièrement mobilisée pour répondre à tous ces défis. La mise en service de la chaufferie bois de Liberge, alimentant le premier réseau de chaleur renouvelable de l'Agglomération, est une première réponse à l'enjeu climatique. D'autres suivront bien évidemment. Sur l'habitat, nous travaillons pour que des projets de qualité voient le jour, sans « bétonisation » outrancière, et dans un souci d'insertion paysagère.

Maîtriser notre développement pour ne pas subir les effets d'une croissance désordonnée: ce sera la priorité de l'équipe municipale, non seulement pour cette rentrée 2021, mais aussi pour les prochaines années.

François CHÉNEAU
Maire de Donges,
Vice-Président de la CARENE



Des aménagements pour garantir la sécurité routière dans les villages

Plus de 34 000 € vont être investis cette année par la commune pour réaliser 3 aménagements de sécurité en campagne. Une subvention sera sollicitée auprès du Conseil Départemental de Loire-Atlantique au titre de la répartition du produit des amendes de police 2020.

→ **Le 1^{er} se situe à Er** avec la mise en œuvre d'une double « écluse ». Il s'agit d'un rétrécissement ponctuel de la voie avec mise en place d'un système de priorité permettant de réduire la vitesse des véhicules motorisés et de sécuriser les entrées et sorties des riverains. Il est prévu des chicanes en béton, un marquage au sol en résine et la pose de panneaux de signalisation.



→ **Le 2^e se situe chemin du Landais** à proximité de la Pommeraye avec là aussi l'installation d'une double écluse suivant le même modèle.

→ **Le 3^e se situe à la Ferdenais** avec la mise en œuvre d'un plateau d'une dimension de 4 ml x 12 ml.



MON ESPACE SANTÉ



Loire-Atlantique

MON ESPACE SANTÉ ARRIVE EN LOIRE-ATLANTIQUE!

Depuis début septembre, tous les assurés de la CPAM de Loire-Atlantique, de la MSA et de la MGEN (soit près d'1,5 million de personnes), reçoivent, par mail ou par courrier, un code pour activer Mon espace santé.

Mon espace santé, c'est quoi?

Personnel et protégé, **Mon espace santé est un nouvel outil numérique** qui permet de stocker vos informations médicales, en toute sécurité. Il contient un **dossier médical**, composé de vos documents médicaux et de votre profil médical, ainsi qu'une **messagerie sécurisée** de santé.



Mon espace santé, pourquoi?

Dès que vous activez Mon espace santé, vous pourrez tester ses premières fonctionnalités, et notamment:

- **renseigner votre profil médical** en indiquant vos mesures, vos traitements, vos allergies...;
- **stocker les documents médicaux** que vous jugez importants pour le suivi de votre santé: vos prescriptions, vos analyses, vos résultats d'exams, vos antécédents médicaux, vos comptes rendus de radiologie, d'hospitalisation...;
- **partager vos documents médicaux** de façon sécurisée, avec les professionnels de santé, notamment en cas d'urgence.

À noter: Si vous disposiez d'un dossier médical partagé (DMP), vous retrouverez automatiquement toutes les informations qui y étaient stockées.

Les professionnels et les établissements de santé qui vous suivent pourront également y ajouter des documents ou vous écrire, en toute confidentialité, grâce à la **messagerie sécurisée** de santé.

Et à compter de janvier 2022, Mon espace santé permettra aussi d'accéder à un **agenda partagé** et à un **catalogue d'applications santé**.



Pour activer Mon espace santé:
+ D'INFOS <https://www.monespacesante.fr/>



Les énergies renouvelables se développent à Donges

Le 13 septembre dernier avait lieu en présence de M. Michel BERGUE, Sous-Préfet de Saint-Nazaire, **l'inauguration du parc d'ombrières photovoltaïques** installé sur le site de 3,4 ha du parc de stationnement dit des « grands arrêts » situé **route des Bossènes** et porté par la société TOTALÉnergies.

→ **Ce parc est le premier d'un ensemble de trois projets de développement de la production d'énergie électrique d'origine photovoltaïque sur le territoire de la commune de Donges**, deux autres parcs étant en cours d'étude par TotalÉnergies pour une production totale cumulée de 12.6 Mwc.

La puissance installée sur ce premier parc est de 3.6 Mwc répartis sur 14 ombrières et 8328 modules photovoltaïques avec une production annuelle attendue de 4200 MWh/an ce qui représente la consommation annuelle de 2300 habitants et permet d'éviter le rejet de 1400 tonnes de CO₂ chaque année. TOTALÉnergies s'inscrit ainsi comme étant un acteur majeur de la transition énergétique dans la perspective de l'objectif de neutralité carbone fixé à l'horizon 2050.

Pour la ville de Donges, à terme, l'ensemble de ces 3 installations permettra d'alimenter en électricité l'équivalent de la population de la commune.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

L'enquête de recensement prévue en 2021 a été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sanitaire. Le Directeur régional de l'INSEE nous a avisé que la campagne de recensement des habitants de DONGES aura lieu finalement du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022. Des dispositions particulières pourront être prises si la situation sanitaire imposait à nouveau des mesures de précaution.

→ Un coordonnateur communal sera responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement. Des formations spécifiques seront organisées à destination du coordonnateur et des agents recenseurs qui seront recrutés en fin d'année.





la police municipale désormais équipée d'un radar cinémomètre

→ Dans un précédent article du magazine municipal, nous avons rappelé l'importance de rouler tout doux en agglomération et dans les villages.

Or, malgré ce rappel, force est de constater que certains usagers ne respectent toujours pas les limitations de vitesse à 50 km/h, voire 30 km/h.

La municipalité reçoit régulièrement des plaintes de riverains pour vitesse excessive. Des pétitions sont signées.

C'est pourquoi, il a été décidé de doter le service de la Police municipale d'un radar cinémomètre.

De quoi s'agit-il ?

→ Il s'agit d'un appareil de mesure et de contrôle de vitesse performant. Ce matériel de précision homologué fait appel à des technologies de pointe. Il est ainsi doté d'un faisceau laser de longue portée sans danger pour les personnes se trouvant dans le véhicule mesuré. Il fera l'objet d'un contrôle périodique (étalonnage annuel).

En complément des aménagements urbains déjà mis en place (coussins berlinois, chicanes, écluses...), cet équipement permettra ainsi une intervention de contrôle de vitesse plus sélective et inopinée sur les axes répertoriés comme dangereux. D'autres infractions pourront également être sanctionnées notamment l'utilisation du téléphone à la main ou le défaut de port de ceinture de sécurité.

Gageons que ce nouvel équipement incitera fortement les conducteurs à adapter leur vitesse et leur comportement à l'environnement qu'ils traversent pour la sécurité de tous !

Nouveau : Boutique Mobile TER

→ Nous venons à votre rencontre pour vous informer sur l'offre TER, les services SNCF et les achats de vos billets.

La Boutique Mobile TER Pays de la Loire, c'est presque tout SCF près de chez vous. Retrouvez-nous sur la Place de la Mairie de Donges tous les mardis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h.

Retrouvez les offres Aléop en TER :



Retrouvez les offres TGV INOUI, Intercités

Pour connaître les dates et horaires de présence de la Boutique Mobile dans la région, rendez-vous sur le site internet : paysdelaloire.ter.sncf.com < rubrique Services & Gares > Les points de ventes



Par téléphone au 0800 210 200 (service & appel gratuit de 7h à 20h du lundi au vendredi et le samedi de 8h à 13h, hors jours fériés) • Sur le site internet : paysdelaloire.ter.sncf.com



Réseau de Chaleur

Depuis le début de l'année 2021, la construction du premier réseau de chaleur renouvelable de l'Agglomération est engagée sur la commune. Ce projet exemplaire, porté par la CARENE et la Ville de Donges, contribue au développement des énergies renouvelables et à la réduction des gaz à effet de serre sur le territoire.

→ La chaufferie bois permettra dès cet hiver de mutualiser la production de chaleur pour l'EHPAD Le Clos Fleuri, le groupe scolaire de la Souchais (écoles Aimé Césaire et Casanova), les trois halles de sport, les logements de la Résidence de la Souchais (rue d'Aquitaine), le Collège Arthur Rimbaud, et la piscine Espace Neptune. Tous ces bâtiments étaient chauffés au gaz ou au fioul, deux énergies fossiles dont les prix sont particulièrement volatils. Au final, sept chaudières seront supprimées. En plus de l'aspect vertueux pour l'environnement, la chaufferie bois permettra de garantir à ses abonnés une stabilité du prix de la chaleur dans le temps, dans un objectif partagé de maîtrise des coûts de fonctionnement.

Nous tenons à vous informer que la chaudière bois est mise en service depuis le lundi 4 octobre. Les premiers essais se

déroulent sur une période de deux semaines, et pourraient conduire à l'émission de fumées noires, le temps de déterminer les réglages optimaux de combustion du bois. Nous tenons à vous rassurer, ces éventuelles émissions ne sont aucunement représentatives du fonctionnement normal de la chaufferie.

Par ailleurs, les aménagements extérieurs du bâtiment (clôtures, bardages bois, traitement paysager en pourtour de l'équipement) vont se poursuivre dans les prochaines semaines en lien avec le projet communal d'aménagement de la zone de loisirs de Liberge. Le réseau assurera la production de chaleur pour l'ensemble des abonnés après les vacances de la Toussaint.

Vous pouvez d'ores et déjà découvrir le projet plus en détail sur les sites internet de la Ville de Donges et de la CARENE.



Pour toute question liée au projet, vous pouvez contacter Laurent KERNEIS, responsable du projet à la CARENE, au 02 51 16 47 12 ou par mail kerneisl@aglo-carene.fr



CITOYENNETÉ

DEUX MAMANS RECOIVENT LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

La municipalité a eu la joie de remettre le 3 juillet dernier la médaille de la famille française à deux mères de famille : M^{me} Sandrine BOUCHET et M^{me} Angélique OLIVEIRA. Cette distinction honorifique témoigne de la reconnaissance de l'Etat pour l'exercice de leur autorité parentale.

Elles ont en effet élevé dignement quatre enfants chacune (une fille et trois garçons chacune). François CHENEAU, Maire et Monique PIRAUD, Maire Adjointe aux affaires sociales, solidarité et offre de soins, administration générale, ont tenu à saluer leur engagement à toutes les deux dans la vie associative et dans la cité dongeoise.

M^{me} Angélique OLIVEIRA a été conseillère subdélégée à la vie scolaire et à la jeunesse dans le municipe précédent. Elle assure aujourd'hui la délégation de conseillère subdélégée à l'événementiel et aux animations intergénérationnelles.

M^{me} Sandrine BOUCHET, infirmière et femme pompier au Centre de secours de DONGES, exerce également les fonctions de Présidente de l'OGEC de l'école St Joseph de DONGES.

Elles ont su consacrer du temps à la vie de leur famille ainsi qu'à celle de leurs concitoyens. Cela n'a sans doute pas toujours été facile... C'est pourquoi, la Municipalité a tenu à les remercier sincèrement pour leur patience, leur courage et leur ouverture à la vie. Par cette promotion 2021 de la médaille de la famille française, le rôle essentiel de ces deux mamans a ainsi été reconnu et valorisé.



Source : UNCCASS (Le CCAS de DONGES y est adhérent)



Un diagnostic des enjeux sociaux en cours sur Donges

Suite à l'appel d'offres lancé le 15 mars dernier dans le cadre d'un groupement de commande à l'échelle des communes de la CARENE (neuf communes sur dix), la SARL COMPAS TIS de NANTES a été retenue.

Ce cabinet d'études, mandaté par la commune, est chargé de réaliser un diagnostic des enjeux sociaux sur le territoire de DONGES. En voici, ci-après, les différentes phases :

- Temps 1 - lancement de l'étude en comité de pilotage
- Temps 2 - construction d'un socle d'indicateurs statistiques
- Temps 3 - Analyse de l'offre auprès des acteurs et partenaires locaux
- Temps 4 - Réalisation d'un diagnostic territorial ; panoramique des enjeux sociaux
- Temps 5 - Restitution du diagnostic statistique en comité de pilotage et détermination des grands enjeux prioritaires

→ Temps 6 - Partage et mise en débat dans analyses avec les acteurs et partenaires locaux

→ Temps 7 - Finalisation des et restitution de la première partie de l'Analyse des besoins sociaux (ABS)

L'objectif de ce diagnostic est d'identifier, comprendre et partager les enjeux de cohésion sociale sur DONGES en intégrant notamment les attentes des partenaires institutionnels ou associatifs.

La durée de cette étude diagnostic qui a débuté en septembre 2021 est estimée à six mois.

Des études thématiques seront ensuite diligentées, à partir de 2022, afin de mieux appréhender la réalité sociale de la commune et passer ainsi du diagnostic au projet social communal.



Un nouveau départ pour le conseil des sages

Le Conseil des Sages revient au premier plan, suite à une longue période d'absence due à la crise sanitaire, et se voit conforté dans sa vocation première de « conseil » au service de la collectivité.

→ **L'expérience des seniors doit profiter à tous**, car les générations ne sauraient vivre séparées les unes des autres. En 1983, cette idée a amené Kofi Yamgnane (alors maire de Saint-Coulitz dans le Finistère) à mettre en place le premier Conseil des Sages sur le territoire métropolitain. **Le Conseil des Sages est un organisme consultatif, apolitique, sans pouvoir de décision, chargé d'une mission de conseil auprès des élus et du conseil municipal. Son action s'inscrit dans le cadre de la démocratie participative.**

Le Conseil des Sages émet des avis, et il est force de proposition pour des actions au service de l'intérêt général de la Commune et de ses habitants. Son objectif est de faire part de l'expérience et des connaissances de ses membres sur divers thèmes de réflexion étudiés en groupe de travail sur des sujets de la vie locale.

Ainsi le Conseil des Sages de Donges souhaite développer son action en intégrant de nouveaux bénévoles, hommes et femmes désireux de participer et de faire partager leurs idées.

Si :

- Vous n'êtes plus en activité,
- Vous résidez à Donges,
- Vous avez plus de 60 ans,
- Vous n'exercez aucun mandat d'élu(e), et vous souhaitez vous investir dans la vie communale,

... Vous avez votre place au Conseil des Sages. N'hésitez pas à présenter votre candidature !



Contact : M. Sébastien Huyghe en Mairie au service évènementiel par téléphone au 06 33 71 75 08 ou par mail à s.huyghe@ville-donges.fr



24 HEURES AVEC LA POLICE MUNICIPALE

Lutte contre les incivilités, contrôle de la circulation et du stationnement, prévention routière, assistance aux personnes en danger, échanges avec les habitants...

Les missions de la Police municipale de DONGES relèvent du vaste champ de l'ordre, la sécurité, salubrité et tranquillité publiques. Une responsabilité que trois agents assument 7 jours sur 7 dans tous les quartiers de la Commune. Reportage.



Le point avec...

Jean-Paul ROULET,

Adjoint à la sécurité et à la prévention des risques

Quelles sont les problématiques de sécurité les plus fréquemment signalées par nos concitoyens ?

« L'essentiel des difficultés rencontrées à DONGES concernent les incivilités. Ce sont des comportements répréhensibles tels tapages ou dépôts sauvages... mais aussi des stationnements gênants de véhicules et la vitesse excessive de véhicules en agglomération mais aussi dans les villages.

Ces faits déplorables nuisent à la qualité de vie des Dongeois et génèrent un sentiment d'insécurité. Nous mettons tout en œuvre pour lutter contre ces agissements. Il est néanmoins nécessaire que la population, lorsqu'elle est témoin d'une incivilité, puisse prévenir sans délai et directement l'élue d'astreinte qui est chargé d'alerter les personnes compétentes. Nous pourrions y gagner en efficacité. »

Quelle est la plus-value de la Police municipale de DONGES ?

« Il a été souhaité d'étoffer le personnel du service de Police municipale en recrutant un agent de surveillance de la voie publique (ASVP), ce qui permet de déployer la mission dans le temps et dans l'espace. Une nouvelle organisation du travail permet désormais de disposer en continu d'un agent du service de la Police municipale jusqu'à 20h en période basse et jusqu'à 22h en période haute. À la différence d'autres communes environnantes, les agents de la Police municipale assurent à tour de rôle des astreintes, ce qui permet une vigilance sécurité sur la Commune 7 jours sur 7.

Les agents de la Police municipale tissent également des liens avec les habitants dans une logique de proximité. Je suis en relation constante avec ces agents. N'oublions pas enfin la vidéo protection, moyen de co-production de sécurité. »



24 HEURES AVEC LA POLICE MUNICIPALE



8h25-8h30 Transmission

→ À l'embauche, les trois agents du service de la Police municipale échantent sur les derniers faits marquants rencontrés la veille dans le cadre de leur mission.

8h45 Point école

→ Avant l'arrivée des élèves, la Police municipale effectue sa tournée matinale des Établissements scolaires. En effet, en application des directives du Plan Vigipirate Eté Automne 2021 de niveau renforcé – risque attentats, il est interdit de stationner aux abords des écoles. L'agent du service de la Police municipale incite les véhicules à réduire leur vitesse et à ne pas stationner devant l'école au risque de créer embouteillages et accidents.



9h Surveillance générale et accueil du public

→ Les trois agents du service de Police municipale commencent leur patrouille des édifices publics afin de détecter d'éventuelles dégradations. Ils se rendent dans les villages et répondent aux sollicitations des habitants. L'un d'eux revient ensuite en Mairie pour traiter une affaire avec un administré qui a souhaité une entrevue. La situation du bureau de la Police Municipale, à l'arrière de la Mairie, facilite les démarches des habitants en toute discrétion.

10



9h22 Stationnement gênant

→ L'agent de surveillance de la voie publique constate qu'un véhicule stationne sur un trottoir en dehors du marquage au sol. Il s'agit de l'une des infractions au Code de la route les plus fréquentes à DONGES avec le défaut d'apposition de la vignette d'assurance sur les véhicules ou l'utilisation du téléphone portable au volant. Contact est pris avec le contrevenant qui reconnaît son erreur et échappe ainsi à la verbalisation. La prévention en matière de sécurité s'avère la priorité par rapport à la sanction.



10h37 Dépôt sauvage

→ Lors d'une patrouille, un policier municipal découvre un dépôt d'immondices en agglomération.

Nous constatons une recrudescence de ce type d'incivisme caractérisé qui pollue notre environnement soit en ville, soit en pleine campagne. Les personnes identifiées suite à l'abandon sauvage de déchets sont sanctionnées d'une amende et doivent s'acquitter des frais d'enlèvement.



11h Vidéo surveillance avec gendarmerie

→ La Gendarmerie Nationale de MONTOIR de Bretagne sollicite le visionnage au local de vidéo protection de la Mairie suite à la commission d'une infraction dans le champ d'une caméra.

Il s'agit d'une procédure très encadrée par le code de procédure pénale. Seuls un officier de police judiciaire territorialement compétent ou un agent de police judiciaire dûment désigné par son autorité (OPJ) sont habilités à se saisir du support comportant des enregistrements d'images vidéo après en avoir fait la réquisition.



14h30 Conflit de voisinage

→ La Police municipale intervient pour un conflit de voisinage suite à un appel d'un plaignant. Leur mission consiste à écouter, clarifier la situation et intervenir en médiation pour apaiser les tensions entre les deux parties.



15h30 Prise de contact avec la maison des jeunes

→ C'est un moyen pour la Police municipale de garder le contact avec les jeunes, d'échanger avec les animateurs et les jeunes, donner des conseils de prévention et mieux connaître leurs problématiques.

16h15 Sécurité école

→ La Police municipale est à nouveau présente aux abords des écoles pour s'assurer que la sortie des élèves s'effectue dans de bonnes conditions de sécurité.



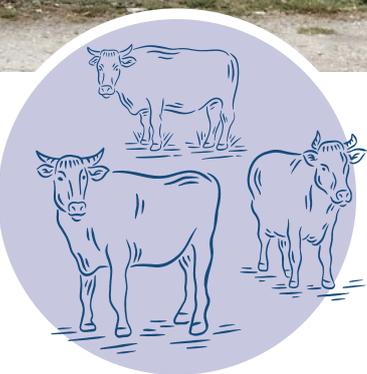
17h 50 Constat d'un supposé trafic

→ Le service la Police municipale constate un attroupement aux abords du City Park. Elle se doute d'un supposé trafic de drogue et en avertit aussitôt la Gendarmerie. Cette dernière assurera le suivi de cette affaire en fonction des renseignements dont elle dispose.



19h45 Intrusion à la déchetterie

→ La Police municipale est appelée par un passant qui signale une activité suspecte à l'intérieur de la déchetterie. Une fois sur les lieux, la Police municipale constate en effet que plusieurs individus sont en train de fouiller dans les bennes en dehors des heures d'ouverture de la déchetterie. Elle demande aux personnes concernées de quitter les lieux immédiatement.



1h 16 Vaches en divagation

→ L'élu d'astreinte informe à l'agent d'astreinte qu'il lui a été signalé la divagation de trois vaches sur une voie communale. L'agent du service de la Police municipale se rend sur les lieux et essaye de retrouver le propriétaire des animaux en divagation. Après la sécurisation des lieux et l'arrivée sur place de l'exploitant concerné, l'agent quitte cette mission.



Rénovation urbaine à l'Ariais

Le projet se précise

La résidence de l'Ariais, propriété d'Habitat 44, est constituée de 78 logements. Elle va entrer à partir de l'automne 2022 dans une intense phase de restructuration et de réhabilitation qui aboutira à échéance à transformer profondément tout un quartier, à améliorer significativement la qualité de vie des locataires et à renforcer l'attractivité de la résidence.

→ Concernant la réhabilitation de 42 logements, c'est plus de 2,2 millions d'euros qui vont être investis soit un

total de près de 52 000 € par logement. Les travaux porteront à la fois sur le réaménagement des espaces extérieurs, l'amélioration de la performance énergétique des logements et de leur confort. Pour les locataires, cela se traduira par une très légère augmentation des loyers, à mettre en parallèle avec une réduction des charges de chauffage (estimée à environ 70 €/an pour un T3).

Par ailleurs la démolition de 36 logements se confirme pour 2022 dès le départ des derniers locataires pour

lesquels des solutions de relogement ont été proposées. Cela permettra à la CARENE d'engager les études pour un nouvel ensemble résidentiel dans la continuité et dans l'esprit du lotissement des Clos Mignons, désormais en voie d'achèvement. Les habitants et les riverains du quartier seront amenés à s'exprimer sur ce projet dans le cadre d'une concertation, dont les contours restent à définir précisément.

Écorenove à votre service

La CARENE reprend ses permanences dans les communes et au siège de la CARENE au service de vos projets d'amélioration de l'habitat.

Pour Donges, les RDV ont lieu les 2^{es} lundis de chaque mois de 14h à 17h. Vous pouvez aussi prendre RDV au siège de la CARENE les mardi et vendredi matin.

La nature des travaux exigibles aux aides est très variée. Cela va de la rénovation énergétique, à l'adaptation au vieillissement et au handicap, à l'embellissement des façades, à la mise en location de logements à loyers abordables en passant par la réduction de la vulnérabilité du logement (mise aux normes PPRT). Il peut s'agir d'aides provenant directement de la CARENE ou portées par d'autres partenaires comme l'agence nationale de l'amélioration de l'habitat (ANAH).



<https://ecorenove-carene.fr/>



ENVIRONNEMENT

Appel aux bénévoles

pour la lutte contre les ragondins
et les rats musqués

→ En Loire-Atlantique, suivant un arrêté préfectoral, la lutte contre le ragondin et le rat musqué est obligatoire en tout temps et en tout lieu dans le cadre de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes. En effet, **les terriers de ces animaux, creusés dans les berges des cours d'eaux et des étangs, fragilisent les terrains, contribuent à l'envasement et accélèrent le rythme des curages et recalibrages. Ils s'attaquent aux cultures ainsi qu'aux plantes aquatiques**, entraînant une modification de l'équilibre biologique des écosystèmes. Ils peuvent également **transmettre certaines maladies, dont certaines mortelles, et contaminer les eaux**. Cette lutte étant réglementaire, toute dégradation du matériel de piégeage est passible de sanctions.



Des campagnes de lutte sont donc organisées par POLLENIZ qui fait appel à des piégeurs bénévoles qu'elle forme. Si vous souhaitez rejoindre ce réseau contactez POLLENIZ au 02 40 36 83 03; <https://polleniz.fr/>

VIE MUNICIPALE

Salle polyvalente mairie:

un nouveau service

→ Un des objectifs de la municipalité est d'optimiser la gestion des salles communales au service des usagers.

Dans ce cadre, il a été décidé de doter la salle polyvalente de la Mairie d'un nouveau service. Il s'agit de la possibilité pour les usagers qui signent un contrat de location de disposer de vaisselle.

Cet équipement a été adapté à la capacité de la salle soit 100 personnes en position assise banquet.

Ce service supplémentaire de vaisselle sera disponible sans augmentation de tarif.

VIE SOCIALE

Rappel aide au chauffage

→ Comme chaque année, le CCAS propose une aide financière pour lutter contre la précarité énergétique. Cette aide est destinée aux personnes âgées de plus de 65 ans afin de couvrir une partie de leur facture de chauffage. Un montant forfaitaire est alloué sous condition de ressources. Pour pouvoir en bénéficier, prendre RDV auprès du CCAS avec un justificatif de domicile, un justificatif du montant des ressources mensuelles et un RIB.



Date limite des demandes: le 6 décembre 2021.



13

BON À SAVOIR

BIODIVERSITÉ

Tous à l'œuvre pour préserver la biodiversité

Le code rural encadre strictement la destruction, le déplacement et la taille des haies en secteur agricole. Ainsi celle-ci est interdite entre le 1^{er} avril et le 31 juillet de chaque année.

Cette réglementation ne s'applique pas aux haies de nos jardins. Toutefois les haies peuvent abriter en période de nidification des espèces protégées dont la destruction est un délit. Les nids, œufs ou nichées ne sont pas les seuls à être protégées. La destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des oiseaux peuvent également être sanctionnées. Ces périodes de nidification et donc les risques de destruction vont au-delà du 31 juillet pour certaines espèces.

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) de Loire-Atlantique œuvre pour la protection de l'avifaune et peut vous accompagner dans la réalisation d'actions concrètes comme la création de refuges: <https://loire-atlantique.lpo.fr/>



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Grand arrêt 2021-2022

LES TRAVAUX XXL DÉMARRENT

Le mois d'octobre marque le top départ du Grand Arrêt 2021-2022 de la raffinerie. C'est une étape importante dans la vie du site qui se traduit par une révision générale de 60 % des unités de la raffinerie.

→ Ce Grand Arrêt va s'étirer sur quatre mois jusqu'en mars 2022, date du redémarrage des activités de raffinage de la plateforme. Cette phase de lancement des travaux débute par un mois de « mise à disposition » des installations. Cela consiste à vider les équipements de tout produit : colonnes, tuyauteries... pour permettre ensuite d'effectuer les travaux en toute sécurité. Cette étape peut générer des nuisances pour les riverains : bruit, odeurs et épisodes de torche*. Après cette phase de « mise à disposition », viendra le temps des travaux qui débiteront début novembre et s'achèveront fin février.

Durant cette phase, la plateforme accueillera en moyenne 800 personnes, avec des « pics » à 1 200. Pour accueillir ces personnes, le parking des Ombrières solaires situé le long de la Loire dispose de 1 000 places.

Si vous constatez des gênes, les équipes de la raffinerie sont joignables 24h/24 au 02 40 90 55 00.

* À l'occasion de ces manœuvres de mise à disposition, les torches du site peuvent être plus sollicitées qu'en marche normale. Les torches sont des organes de sécurité de brûlage à l'atmosphère des produits en surpression.

Deux nouveaux distributeurs en service

À la Pommeraye c'est désormais un distributeur de pizzas qui est proposé par le restaurant de la Pommeraye 24h/24 et 7j/7.

En centre-ville, place Armand MORVAN, la société SOBELIA installée à Saint-Joachim propose désormais un distributeur de fleurs.

Deux installations qui contribuent à diversifier l'offre commerciale disponible sur la commune et à l'étendre vers le nord de la commune



LETILLY Tony

→ « Je suis Tony LETILLY, j'ai 51 ans, je suis marié et j'ai deux filles. Je suis Responsable du rayon bâti jardin au magasin LERY MERLIN de Guérande. J'ai grandi en région parisienne avant de m'installer sur notre commune en 2005. Je suis membre du DFC depuis mon arrivée à Donges où j'ai évolué en tant que joueur puis entraîneur et aujourd'hui dirigeant de l'équipe première.

En 2020, je me suis engagé avec François CHENEAU en tant que Conseiller aux Sports auprès de notre regretté Patrick PONTACQ.

Les circonstances ont fait que je suis appelé à prendre les fonctions d'Adjoint délégué aux Sports et à la Jeunesse pour lesquelles je souhaite travailler en étroite collaboration avec les agents de la commune ainsi que mes expérimentés colistiers. »

Viviane BOSSE PERUS

→ « Les Dongeois me connaissent pour mon engagement pour le patrimoine local. Mon attrait pour l'Art me permet aujourd'hui, de faire découvrir Donges, de briser des préconçus à des habitants de La Baule ou d'ailleurs. Arrivée en décembre 2002 à Donges, native de Guérande, j'ai vécu mon enfance à Saint-Nazaire avant de vivre 10 000 vies à travers le monde pendant 28 ans...

Enfant, j'ai compris que le travail, la pugnacité, l'écoute et le respect permettent de franchir des montagnes. Monsieur le Maire, les élus m'ont fait l'honneur de me choisir pour servir les Dongeois.

Je m'y emploierai au mieux pour que Donges devienne une commune où nous avons envie de vivre mais aussi, de rester.

De nombreux projets sont à l'étude pour réveiller le centre-ville. D'ores et déjà, le marché quotidien va prendre une nouvelle dimension. Je compte sur vous tous pour me suivre, car avoir des projets sans acteurs pour les faire vivre, c'est compliqué... Je suis là pour vous écouter, vous entendre. »



☆♪ Une saison à venir pleine d'optimisme!

Après une saison coupée l'année dernière, nous souhaitons à cette édition 21/22 la possibilité de réjouir les dongeois jusqu'en mai!

→ Le programme, mis en place par toute l'équipe municipale, fera la part belle à la musique avec un rendez-vous mensuel - tous les troisième vendredis de chaque mois - et au théâtre par des troupes professionnelles et également amateurs.

La musique se déclinera sous deux formes:

→ chansons françaises: David Lafore et Jean-Louis Chinaski, Nans Vincent (qui travaillera avec des élèves du collège) et Les Naufragés et leurs chansons de marins

→ musique à univers (avec le Skeleton Band, Ernest, Benoit et la Lune et la Gapette) où le visuel apporte une couleur bien particulière à des répertoires originaux et inhabituels.

Le théâtre mettra à l'honneur Molière, dont l'année 2022 sera le 400^e anniversaire de sa naissance, avec pas moins de 3 pièces: Les Femmes Savantes, Le Malade Imaginaire

et Les Précieuses Ridicules; Comédies, contes et autres spectacles en langue des signes compléteront cette programmation. Toute la partie théâtre sera jouée par des troupes du département ou de la région.

Deux grandes nouveautés sont prévues cette année, la mise en place d'une billetterie en ligne et la possibilité de paiement par carte bancaire à la billetterie de l'Espace Renaissance, ouverte tous les mardis de 17h30 à 19h et les soirs de spectacles.



Programmation et Billetterie en ligne: <https://billetterie-rennaissance.donges.fr>

Renseignements: 02 40 91 00 06

Billetterie sur place: mardi de 17h30 à 19h et sur le lieu de spectacle (15 min avant la représentation)

L'accès aux spectacles se fera en conformité avec les protocoles sanitaires en vigueur au moment de chaque représentation.

MÉDIATHÈQUE



Présentation temps forts nouvelle saison

En cette rentrée, la médiathèque Jules Verne reprend ses animations auprès des publics. (cf. tableau). La nouveauté cette année est la participation au prix BD organisé par des bibliothèques de la CARENE. Deux types de sélections seront proposés: 5 BD adultes/5 BD adolescents (9-12 ans) à lire entre le mois d'octobre 2021 et février 2022. Un vote final permettra de découvrir la BD préférée par catégorie!

Contes et Fleurettes	1 fois par mois
Samedi c'est applis	1 fois par trimestre
Lisette et Causette	Noël/Juin
Prix des lecteurs	Octobre-mai
Prix BD	Octobre à mars

→ Par ailleurs, dans le cadre du projet de la CARENE autour de l'architecture et du numérique, la médiathèque de Donges accueillera l'exposition Cache cache Ville (du 7 au 31 décembre) réalisée par ElectriK. Des ateliers lego Wedo Défis sismiques auront lieu en amont les mercredis 17 et 24 novembre de 10-11h30/15h-16h30.



Pour tous renseignements et réservations: 0240910131
Port du masque et Pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans.



RAMASSAGE DE POMMES AU VERGER DU BOIS-JOUBERT

L'Association BRETAGNE VIVANTE propose aux personnes intéressées de participer au ramassage des pommes dans le verger du Bois-Joubert, ainsi qu'au lavage des bouteilles, le dimanche 7 novembre 2021 entre 9 heures 30 et midi.

Si la météo le permet, il est possible qu'un chantier de nettoyage/débroussaillage soit proposé l'après-midi aux personnes volontaires. Possibilité de pique-niquer sur place le midi.



Pour s'inscrire, téléphoner à BRETAGNE VIVANTE au: 06 95 93 73 98

Ce que comprend le tarif restauration scolaire?

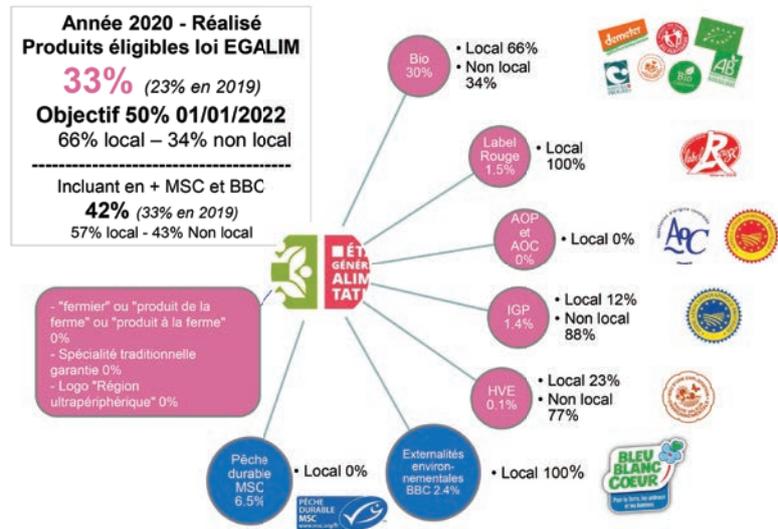
Retour sur le service de restauration mutualisé (UPAM), la loi Egalim et les chiffres Dongeois

Depuis 2012, le partenariat entre les 4 communes Saint-Nazaire, Donges, La Chapelle des Marais et Saint-Joachim apporte une réponse de qualité pour les repas des enfants.

→ Ce service mutualisé permet d'absorber plus facilement les objectifs de la loi Egalim et ses différentes échéances, tout en limitant les coûts de revient, même si leur augmentation est inévitable.

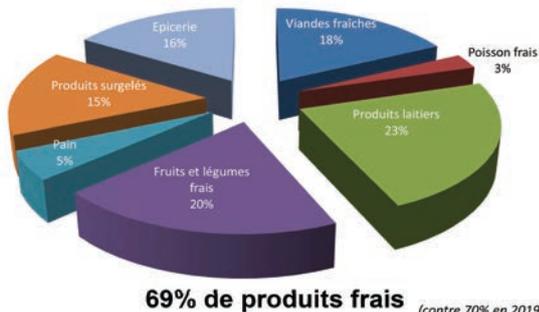
À Donges, chaque jour ce sont :

- **850 repas servis/jour**
Pommeraye 220/j
Saint-Joseph 165/j
Souchais 465/j
- **112 500 repas servis/an** pour un montant facturé de 280 000 € (repas UPAM + pain).



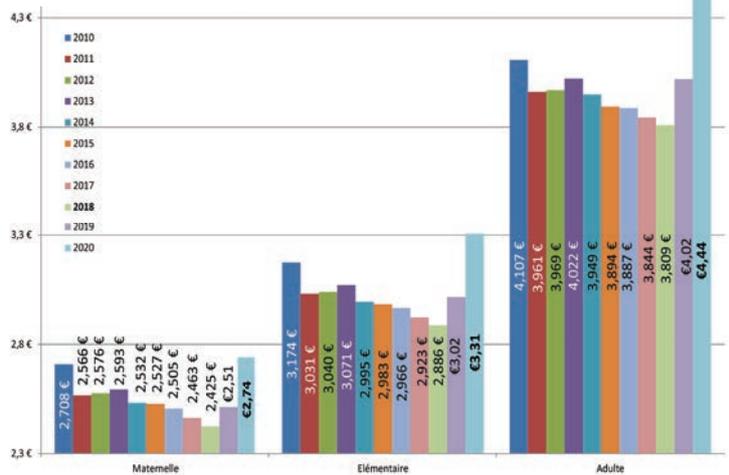
Quelques détails sur les achats de denrées de l'UPAM

Composition d'un repas/ type d'achats en montant consacré aux achats par an – année 2020 (dont crise sanitaire 10 mois)



→ À compter du 1^{er} janvier 2022, les repas devront être approvisionnés à 50 % de produits : bio, de qualité (label) ou durables dont 20 % de produits bio ou en conversion.

Évolution des coûts de revient des repas UPAM livrés de 2010 à 2019



→ Le prix du repas refacturé aux 4 communes par l'UPAM a plutôt diminué jusqu'en 2018, lié aux économies d'échelles. Puis l'augmentation du coût des matières premières, les objectifs de la loi Egalim et enfin la crise sanitaire ont eu un impact sur le coût de revient du repas.

À ce coût du repas, s'ajoutent pour la Ville, les charges en personnels (restauration, surveillance de cours, présence ATSEM au repas des enfants) et le coût des activités péri-éducatives spécifiques (APS) dispensées par l'OSCD.

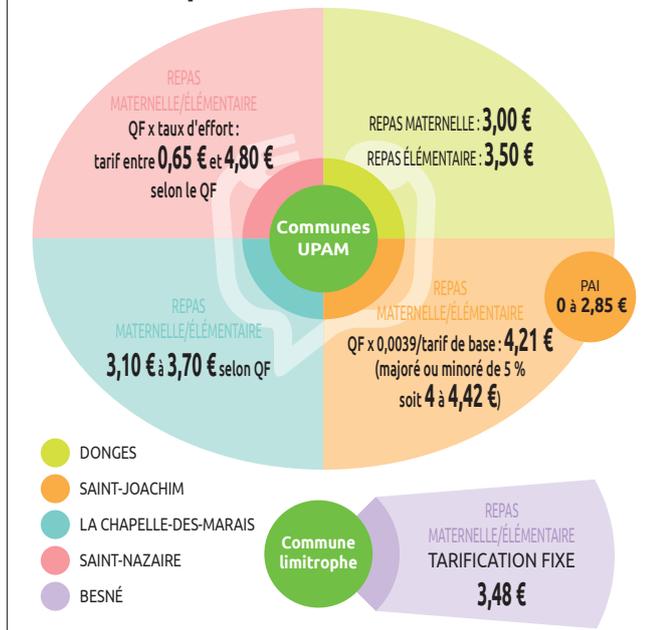
LES CHARGES EN PERSONNELS:
587 670 €/an

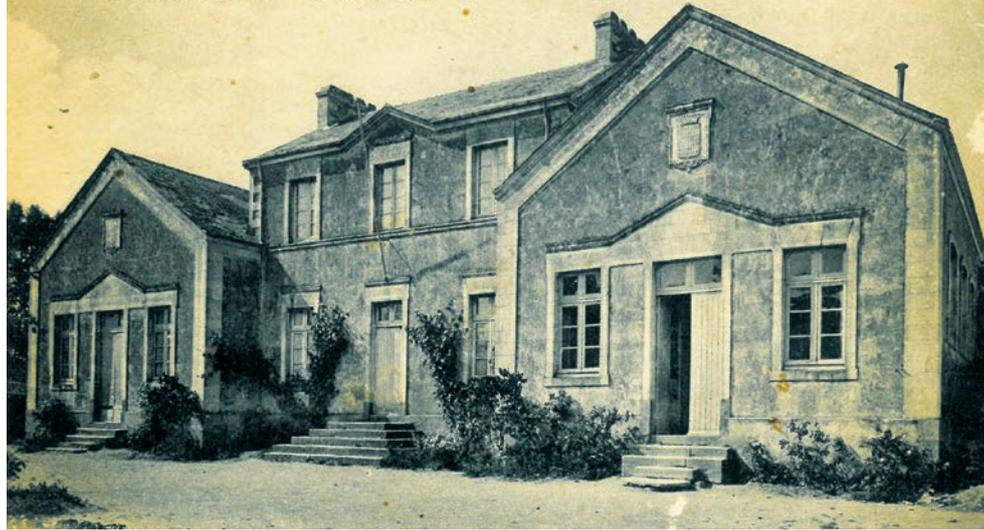
LES APS:
20 000 €/an
SOIT 5,40 € / REPAS

Soit 8,72 €/ repas DÉPENSÉS PAR LA VILLE

(hors coût des fluides tels que eau-électricité-gaz et hors matériel tels que vaisselle, équipement de protection individuel, produit d'hygiène et d'entretien.)

Comparatif tarifs restauration





Disparues depuis plus de 75 ans

les armoiries de Donges sont revenues en mairie

Dans le numéro 3 de ce magazine, nous évoquons brièvement l'acquisition par la Ville d'un objet en bois représentant les armoiries de Donges. L'histoire de ces armoiries est peu banale, et elle mérite d'être racontée plus en détail.

→ En février dernier, les élus ont été avisés par M. Fabre, un habitant de Pornichet, passionné d'objets anciens, que des armoiries aux couleurs la Ville de Donges, en toile marouflée (collée) sur un support en bois, étaient mises en vente à Saumur par un commissaire-priseur, Me Deloy.

Renseignement pris, il s'agissait bien des couleurs de Donges, le damier jaune et bleu (« échiqueté d'or et d'azur » en langage héraldique), surmontées d'une couronne de ville (avec des tours et des créneaux). La devise de la Ville n'y figure pas : elle n'a été approuvée qu'en 1951.

Selon le commissaire-priseur, cet objet, datant du début du XX^e siècle, appartenait à une famille de l'Anjou qui l'avait déjà, elle-même, acheté dans une salle de ventes.

Avec l'aide du collectionneur pornichétin, la Ville de Donges a pu racheter ce support d'armoiries pour une somme modique (199,36 €, tous frais inclus).

À l'arrière du support en bois, des emplacements métalliques étaient prévus pour y poser cinq drapeaux tricolores. Des crochets de métal viennent confirmer que ces armoiries surmontées des drapeaux étaient suspendues à un mur, très probablement dans la salle du conseil municipal de la mairie du vieux bourg de Donges, bombardée en juillet 1944.

Il reste à déterminer comment les armoiries suspendues dans l'ancienne mairie ont pu échapper aux bombardements, et réapparaître en Anjou plus de 75 ans plus tard.

Nous ne disposons pas de preuve irréfutable, mais une explication semble s'imposer.

En 1941, M. Armand de Gramont devint Maire de Donges en remplacement de Me René Lucas, qui avait démissionné. M. de Gramont habitait le manoir de l'Aubinais. En 1944, alors que le risque imminent d'un bombardement des

raffineries de Donges était connu de tous, surtout après le débarquement des alliés en Normandie, de nombreux habitants du vieux bourg allèrent se réfugier dans des fermes de la campagne dongeoise. Les autorités décidèrent en même temps de mettre à l'abri les dossiers et les objets d'une certaine valeur. C'est ainsi que les archives de l'état-civil ont pu être sauvegardées.

Selon toute vraisemblance, M. de Gramont fit déposer à l'Aubinais les armoiries qui ornaient la salle du conseil municipal.

La mairie ayant été détruite les 24 et 25 juillet 1944, et M. de Gramont n'ayant pas souhaité se présenter aux élections municipales de 1945, ces armoiries restèrent à l'Aubinais.

Après sa mort en 1962, sa veuve vendit l'Aubinais et quitta la Commune. Sans enfant, ses héritiers étaient des neveux qui vivaient dans le val de Loire : c'est probablement ainsi que 77 ans plus tard, les couleurs de la Ville de Donges réapparurent en Anjou...

Un autre objet est revenu à Donges après une très longue éclipse : c'est la maquette de la frégate « La Vénus », donnée à l'église de Donges en 1750 par Pierre Noblet de l'Etang, capitaine de navire, cachée pendant la Révolution par le Maire Jean-Joseph Noblet, fils du donateur, réinstallée sous la voûte de l'église en 1812, réparée en 1899 par Vincent Boulery, un ancien maître d'équipage... Cette maquette disparut au moment des inventaires de la séparation de l'église et de l'Etat (loi de 1905). Tout le monde la croyait perdue définitivement, lorsqu'en 1990, au décès d'une vieille dame qui vivait à Paris, la Ville de Donges fut informée du legs en sa faveur de la maquette de la Vénus qui ornait la cheminée de la défunte, dont la famille avait caché cet « ex-voto » pendant 85 ans...

Moralité : des « trésors » méconnus dorment parfois dans les greniers ou même sur les cheminées. À nous de les redécouvrir, de les préserver et de les remettre en valeur.

Après entretien, les armoiries de Donges acquises par la Ville seront exposées au public à l'intérieur de la Mairie.

MAJORITÉ

Tribune du groupe « Servir les Dongeois »

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION, DES RESPONSABILITÉS PARTAGÉES, ÉLUS, AGENTS ET CITOYENS

Les questions liées à la délinquance, aux incivilités et à l'insécurité en général sont souvent débattues dans notre Commune, y compris dans ce Magazine.

Nous sommes bien conscients des inquiétudes qui s'expriment parmi vous face à des faits qui se répètent trop souvent. Vous le savez, la majorité municipale s'est engagée dans une politique volontariste en accordant des moyens nouveaux à la Police Municipale et à la vidéo-protection par des caméras, en développant la Vigilance Citoyenne dans de nouveaux quartiers, en encourageant les démarches de prévention de la délinquance, et en renforçant les partenariats existants avec la Gendarmerie.

Mais soyons clairs: l'insécurité ne reculera que si les efforts de la Collectivité sont relayés par le civisme et l'engagement de toutes et tous.

La vitesse excessive dans nos quartiers est-elle toujours le fait de personnes qui n'habitent pas la Commune? Est-il plus efficace de signaler un rôdeur ou un véhicule suspect sur les réseaux sociaux, plutôt que d'alerter immédiatement la police municipale, la Gendarmerie ou éventuellement le référent de quartier de la Vigilance Citoyenne? Les graves incivilités dans le stationnement devant les écoles (utilisation abusive des emplacements handicapés, par exemple) sont-elles des comportements admissibles? Lorsque de jeunes mineurs circulent à des heures indues, commettant à cette occasion des actes répréhensibles, la responsabilité engagée est-elle celle de la collectivité qui devrait poster un agent à chaque coin de rue, ou bien celle du ou des parents? Est-ce la mission normale des services de la Ville que de nettoyer systématiquement les espaces publics des immondices déposés par certains locataires peu scrupuleux lors de leur déménagement? Et que dire de l'état des fossés de nos campagnes, qui servent trop souvent de dépotoir à des personnes tellement sensibles à la nature et à l'environnement qu'elles y abandonnent sans complexe des bouteilles, des canettes et autres emballages plastiques?

Les élus de la majorité municipale assument toutes les responsabilités qui sont les leurs en matière de sécurité et de prévention.

Ils sont persuadés que les efforts consentis seront encore plus efficaces sur le terrain, si chaque habitant prend conscience de ses propres responsabilités en tant que citoyenne ou citoyen.

SOUTIEN AU MONDE ASSOCIATIF: LES LOTOS TRADITIONNELS REMIS EN CAUSE PAR UN DÉCRET

L'organisation des lotos à remporté en général un vif succès en termes de fréquentation.

Ces lotos constituent aussi une source de revenus importante pour les associations sportives, culturelles et humanitaires de la Commune.

Après un an et demi de crise sanitaire, le monde associatif comptait beaucoup sur le retour des lotos traditionnels pour rétablir les trésoreries mises à mal par la baisse ou l'interruption de l'activité des associations.

Consciente de ce besoin, l'équipe municipale a fait voter une exonération de droits pour une location de la salle des Guifettes aux associations dongeoises au cours de l'année 2021.

Ces efforts se voient néanmoins gravement remis en cause par le décret n° 2020-1773 du 21 décembre 2020 qui modifie le code de la sécurité intérieure, et dont l'article 5 limite à 150 € la valeur des lotos pouvant être proposés lors des lotos.

Ce seuil risque de réduire l'attractivité de ces événements, et de constituer un frein à la participation du public. Après la crise sanitaire, c'est l'avenir même de certaines associations qui se trouve remis en cause. Le Maire François CHENEAU a donc écrit à la députée de la circonscription pour lui faire part du soutien des élus de la Ville au monde associatif, et pour lui demander d'intervenir auprès des ministères pour revenir sur cette mesure arbitraire qui tombe particulièrement mal à propos.

Les élus de la Majorité municipale

OPPOSITION

Tribune du groupe « Mieux vivre à Donges »

SOMMES-NOUS BIEN DÉFENDUS? En 2020 les élus votaient, sans les voix de notre groupe, la création d'une chaufferie bois à Liberge, projet Carène! Nous étions réservés sur l'abonnement à ce réseau pour 27 ans, sur le choix du site, entrée de ville à la limite du site natura 2000, avec un arrêté de protection biotope, sans négociation avec la Carène pour les réfections des réseaux après travaux et sans réponse sur l'origine du bois. Nous apprenons par les associations environnementales que la Carène renonce à l'étude sur la qualité de l'air avant la mise en route, après s'y être engagée par écrit au prétexte de coût trop élevé. Quelques milliers de € refusés pour Donges, quand la Carène investit 50 millions d'€ pour 2 lignes Helyce sur St Nazaire! Le maire, violent à notre égard sur ce projet, découvrait l'écologie! Quelle surprise le 8 septembre, lors de la rentrée Carène, alors que le sujet portait sur les industries et la transition énergétique de constater l'absence de son équipe: qu'est devenu l'intérêt environnemental? Pour nous l'écologie n'est pas une idéologie c'est un comportement basé sur le respect de l'environnement!

Les élus « Mieux vivre à Donges » Mikaël DELALANDE, Christine MISIN et Alain PABOIS / Contact: mieuxvivreadonges.fr le 8 septembre 2021

Tribune du groupe « Donges Solidaire et Citoyenne »

À l'heure de rédiger cet article, la rentrée bat son plein, ou plutôt les rentrées... Bien sûr, nous pensons tout d'abord aux enfants et aux équipes enseignantes qui abordent cette nouvelle année scolaire dans des conditions toujours très éprouvantes. Aux conditions sanitaires s'ajoutent cette année des hausses de tarifs et des baisses de dotation votées par la majorité municipale qui nuisent à un enseignement de qualité, malgré le classement de nos écoles en réseau d'éducation prioritaire.

Chaque club sportif, chaque association est à pied d'œuvre pour redémarrer leurs activités. Certaines ont dû lutter pour se maintenir et remotiver des bénévoles que l'épidémie a découragés. Citons notamment Ciné Donges qui vient de reprendre les projections et qui mérite que nous fassions le choix du cinéma local. **Souhaitons donc à tous ces acteurs de la vie communale de pouvoir enfin renouer avec les plaisirs d'accueillir, d'échanger, de construire, de vivre.** Élus d'opposition, nous continuerons d'être à leur côté à leur écoute et nous leur apporterons autant de soutien que nous le pourrons. Nous ne pouvons que souhaiter qu'il en soit de même de la part de l'équipe municipale afin que tous les projets associatifs soient entendus sans arrière-pensée. Malheureusement l'équipe majoritaire semble bien se satisfaire de la situation sanitaire tant elle se conforte dans l'immobilisme

Les élus « Donges solidaire et Citoyenne » Joséphine David et Vincent Miault Facebook: [Donges Solidaire et Citoyenne](https://www.facebook.com/DongesSolidaireetCitoyenne) le 13 septembre 2021

Tribune du groupe « Donges avec Vous »

De nouvelles actions concrètes pour la sécurité... routière

Vous avez pu constater de nouvelles actions pour la sécurité routière: quelques discrètes affiches qui rappellent que la rue n'est pas un circuit, et le déploiement d'un radar cinémomètre avec une réponse graduée (prévention puis répression). C'est un début encourageant pour la sécurité de tous, qui plus est lorsque nous voyons les déviations qui sont en place à l'heure où nous écrivons ces lignes, et la circulation encore rapide dans les villages. Il ne faut toutefois pas perdre des yeux les anciennes actions, comme la présence d'agents de Police Municipale lors des entrées et sorties d'écoles.

Mais il faut accélérer pour la sécurité des biens, des personnes et de l'environnement

Pour la sécurité aux personnes et aux biens: Où sont les actions concrètes contre les vols, les incivilités, les dégradations, les violences? Où sont les discussions sur les voisins vigilants?

Et que fait la commune pour notre environnement? La ville a l'opportunité de se réinventer avec les projets en cours. Il faut que ce soit fait dans une logique vertueuse en concertation avec les habitants pour l'amélioration des quartiers et du cadre de vie.

Les élus « Donges avec Vous » Yvonnick Perrin et Ghislain Baudichaud <http://www.dongesavecvous.fr>, contact@dongesavecvous.fr, 06 95 49 50 79

Recensement citoyen

Chaque jeune Français à partir de 16 ans doit se faire recenser. Il reçoit alors une attestation de recensement demandée pour certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans; concours administratif...). Pour obtenir son attestation de recensement, le jeune dongeois peut soit effectuer cette démarche par mail à l'adresse suivante: administrationgenerale@ville-donges.fr ou prendre rendez-vous en Mairie (Tel: 02 40 45 79 79). La liste des documents à fournir figure sur le site de la ville www.ville-donges.fr/clic_malin/demarches_administratives/recensement.



Journée Défense et Citoyenneté

DÉMARCHES

État civil - Cimetière Élections

Les démarches pour le cimetière, les élections, le recensement citoyen et l'état civil se font principalement sur RDV auprès du service (Tél. 02 40 45 79 79) ou par mail (administrationgenerale@ville-donges.fr).

État civil du 25 avril au 3 septembre 2021

NAISSANCES (27)

- › DANNION Kandyss (30/04)
- › BOMAL Lucas (04/05)
- › FRETIER Clara (05/05)
- › BRIEUX Alix (15/05)
- › CADIET BUSSON Ana (15/05)
- › EVERAER Nynho (20/05)
- › NUTTIN Oscar (02/06)
- › DUPUY LE ROUX Sorèn (16/06)
- › ANDOUZE Lyla (22/06)
- › GUILBERT Tom (02/07)
- › HUMBERT Cayetana (07/07)
- › CHAUVEL ADRIEN Théana (10/07)
- › BERNARD Tess (12/07)
- › GOUX Maé (16/07)
- › TABARY Ezio (18/07)
- › DENUIT Ellie (23/04)
- › DAVID Joy (27/08)
- › GUILLÉ Arsène (28/07)
- › DUBOURG Lenny (31/07)
- › EVAÏN Malo (31/07)
- › PRIEUR Mayron (23/04)
- › WYSOCKI Raphaël (17/04)
- › BLANDIN Joyce (10/08)
- › SALMON MANARA Rafaël (16/08)
- › PARTAUD Pharell (19/08)
- › DALIBERT Jade (21/08)
- › CHEPTANARU Swany (22/08)

MARIAGES (12)

- › BARAIZE Cindy CORTET Kévin (07/08)
- › BIORET Chloé LE BOURSICAUD Kylian (14/08)
- › BOUILLAND Samantha REGNAULT Tony (17/07)
- › BOUSSAUD Fabienne GEFFRAY Marc (14/08)
- › COIRIER Maryannick THOMAS Jacques (19/06)
- › GUINCHARD Olivier AUBENAS Roberte (12/06)
- › MAHE Virginie DAVID Clovis (17/07)
- › MOYON Alexandra TELLIER Morgan (26/06)
- › PRINGAULT Rozenn CURY Henri (11/08)
- › RASTEL Stéphanie BURETTE Arnaud (19/06)
- › THUILLIER Gaïde LANDAIS Christophe (22/05)
- › VIAUD Charlotte AVENARD Jordan (17/07)

DÉCÈS (36)

- › LAMETZ Emilie (26/04)
- › BARBIN Olivier (05/05)
- › JEHANNE Patrick (13/05)
- › MARTIN Ronan (18/05)
- › BIORET Yvette (22/05)
- › YSVELAIN Mireille (22/05)
- › TURBILLON DETOC Nohelan (24/05)
- › MAHOT Marie (26/05)
- › GUIGAND Christian (31/05)
- › REUSEAU Louis (31/05)
- › DANION Francis (05/06)
- › MOYON Albertine (07/06)
- › MENARD Philippe (09/06)
- › LAGUEUX Louis (10/06)
- › LETHIEC Bertrand (11/06)
- › THIBAUD Maryvonne (12/06)
- › MARTINS Pedro (16/06)
- › BAZILE Marie (24/06)
- › OLLIVIER Paulette (26/06)
- › SIMON Françoise (29/06)
- › MORAND Michelle (04/07)
- › LEGAL Jean-Luc (14/07)
- › CHATEAU René (16/07)
- › ROCHEFORT Philippe (20/07)
- › BRETECHE Daniel (23/07)
- › COUVRAND Loïc (26/07)
- › LANGLAIS Marguerite (28/07)
- › RUEL Moïsette (07/08)
- › EVAÏN Maurice (07/08)
- › PONTACQ Patrick (10/08)
- › FOUCAULT Annette (11/08)
- › JOUIN Marie (19/08)
- › MOISAN Roberte (19/08)
- › MOUREAUX David (20/08)
- › TREHIN David (21/08)
- › MORICLET Madeleine (30/08)

19

DÉMARCHES / ÉTAT CIVIL



Hommage Patrick PONTACQ

Le 10 août dernier, nous apprenions avec stupeur le décès de Patrick PONTACQ, Maire-Adjoint délégué aux sports, à la jeunesse et au jumelage.

Élu pour la première fois en mars 1989, il a été pendant plus de 26 ans, et avec quatre maires différents, le référent sportif incontournable des

équipes municipales, et l'interlocuteur privilégié de l'Office Municipal des Sports (OMS), des clubs et de tous les sportifs en général.

Membre assidu du bureau de l'OMS, il s'était particulièrement investi en faveur de la promotion des activités sportives dans la Commune. Connu de tous sous le surnom de « Pompon », il était une figure familière des halles et des terrains de sports, où il venait soutenir les sportifs et les bénévoles qui les encadrent.

Parmi les projets qu'il avait fait aboutir depuis ces dernières années, on doit citer l'implantation d'un « City-Park » pour les jeunes, la rénovation du terrain synthétique au stade municipal, la création d'un événement annuel début juin, le « Festi-Jeunes », avec le service municipal des sports, et l'installation par la Ville de structures gonflables dans les

trois halles de sports pendant les congés de fin d'année, événement gratuit toujours très apprécié des familles et des ados.

Membre du Bureau du Comité de Jumelage, Patrick PONTACQ s'était par ailleurs investi dès l'origine en 1993 dans les échanges amicaux de DONGES avec la Commune allemande de CUNEWALDE. Il y avait noué de vrais liens d'amitié, encourageant et facilitant toujours les échanges entre les sportifs de nos deux cités.

Patrick PONTACQ était également actif au sein des instances représentatives du personnel communal, au comité des œuvres sociales, où il représentait la Municipalité, ainsi qu'au Centre communal d'action sociale (CCAS) où il siégeait comme administrateur élu par le conseil municipal.

Ce Béarnais issu du pays du rugby aura imprimé sa marque à la vie sportive de la Commune, où son écoute, son dévouement, son humour et sa personnalité sensible et chaleureuse étaient appréciés du plus grand nombre.

Des discussions auront lieu prochainement pour choisir le lieu qui sera retenu par la Ville pour lui rendre hommage et honorer sa mémoire.

AGENDA

Vos prochains grands rendez-vous !

Novembre

Mardi 9 novembre à 20h

Conseil Municipal

Salle Polyvalente

📍 Tout public (sous réserve des mesures sanitaires)

Mercredi 10 novembre à 16h

Contes & Fleurettes

Médiathèque Jules Verne

Contes pour enfants de 4 à 10 ans

Thème « Portraits et visages »

📍 Jeune public / Gratuit

Jeudi 14 novembre de 16h30 à 19h30

Collecte de sang

Salle des Guifettes

Peser + 50 kg, avoir entre 18 et 70 ans inclus,

Être en bonne santé.

📍 Inscription sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Dimanche 14 novembre de 9h à 13h

Vide Grenier matinal mensuel

Organisé par l'OSCD

Place de la Mairie

📍 Gratuit pour les visiteurs / inscription obligatoire pour les exposants

Dimanche 14 novembre de 10h à 18h

Salon VDI (Vendeur à Domicile Indépendant)

Salle Polyvalente

📍 Gratuit

Vendredi 19 novembre à 20h30

Concerts de Jean-Louis Chinaski

et David Lafore *Espace Renaissance*

📍 Tarif Plein 7 € Réduit 4 € - Gratuit pour les -12ans
Tout public

Vendredi 19 novembre en soirée

Fête de la soupe

Centre-Ville

Organisée par l'OSCD

📍 Gratuit

Samedi 20 novembre à 18h

Accueil des nouveaux arrivants

Organisé par l'AVF Donges en partenariat avec la ville

Salle Polyvalente

📍 Gratuit / sur inscription

Dimanche 21 novembre

Mini-Puciennes

Organisée par T'as ta nounou à Donges?

📍 Gratuit

Samedi 27 novembre à 18h

Spect'Apéro - Concert Translave Trio

Rencontre musicale dans les médiathèques

dans le cadre du Projet Culturel de Territoire

📍 Gratuit / Sur inscription au 0240910131
Tout public

Dimanche 28 novembre

Spectacle de Noël

Espace Renaissance

Organisé par le Comité des Fêtes

📍 Gratuit

Décembre

Jeudi 2 et vendredi 3 décembre

Remise des colis de Noël

Salle Polyvalente

Organisée par le CCAS de Donges

📍 Gratuit

Samedi 4 décembre

Marché de Noël *Salle Polyvalente*

Organisé par l'OSCD

📍 Gratuit

Dimanche 5 décembre

Téléthon *Salle Polyvalente*

Organisé par Donges a du cœur

📍 Gratuit

Jeudi 9 et vendredi 10 décembre

Marché artisanal *Salle Polyvalente*

Organisé par le GECALA

📍 Gratuit

Dimanche 12 décembre de 9h à 13h

Vide Grenier matinal mensuel

Organisé par l'OSCD *Place de la Mairie*

📍 Gratuit pour les visiteurs / inscription obligatoire pour les exposants

Jeudi 16 décembre à 20h

Conseil Municipal *Salle du conseil*

📍 Tout public (sous réserve des mesures sanitaires)

Vendredi 17 décembre à partir de 18h

Soirée Animations de Noël

Marché nocturne dans la salle polyvalente

Spectacles / Animations / Feu d'artifice

Organisé par la Ville de Donges en partenariat

avec le Comité des Fêtes

📍 Tout public / Gratuit

Vendredi 24 décembre à 16h

Goûter de Noël avec la venue du Père Noël

Salle Polyvalente

📍 Gratuit

Janvier

Vendredi 7 janvier

Vœux du Maire à la population

Salle des Guifettes

📍 Gratuit

Samedi 15 janvier à 18h

Spect'Apéro

Quelques mots d'amour

par le Collectif Paroles de livres

📍 Gratuit / Sur inscription au 0240910131
Tout public

Vendredi 21 janvier à 20h30

Concert Nans Vincent *Espace Renaissance*

📍 Tarif Plein 7 € Réduit 4 € - Gratuit pour les
-12ans / Tout public

Dimanche 23 janvier

Bourse militaire *Salle des Guifettes*

Organisé par l'Association Robert Gehrett

📍 Gratuit

Dimanche 23 janvier

Salon du Bien-être *Salle Polyvalente*

Organisé par Teranga

📍 Gratuit



RESTONS EN CONTACT !

ESPACE RENAISSANCE

4 ter, rue Boulay Paty

Ouvert les mardis et jeudis de 17h à 19h30

Tél. 02 40 91 00 06

@ : saisonculturelle@ville-donges.fr

f : Espace.Renaissance.serviceculturel

Billetterie :

<https://billetterie-renaissance.donges.fr/>

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

13, rue René Laënnec

Ouverte les mardis, jeudis et samedi de 9h30 à

12h15, et les mercredis et vendredis de 9h30 à

12h15 et de 14h30 à 18h

Tél. 02 40 91 01 31

@ : mediatheque@ville-donges.fr

www.mediatheque.ville-donges.fr

f : Mediatheque.Donges

MULTI-ACCUEIL BOUT D'CHOU

34, rue des Écoles

Tél. 02 40 91 01 91

@ : multiaccueil@ville-donges.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

30, rue des Écoles

Tél. 06 75 47 13 00

@ : rpe@ville-donges.fr

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

30, rue des Ecoles

Tél. 06 75 47 13 00

@ : laep@ville-donges.fr

DÉCHÈTERIE DE DONGES

Le Pont du Gué

Horaires d'Été (du 01/04 au 30/09)

Ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h15

et de 14h30 à 19h; le samedi de 9h à 12h15

et de 14h30 à 19h

ASTREINTE ÉLU

Tél. 06 75 82 71 98

SAMU

Tél. 15 ou 112

POMPIERS

Tél. 18 ou 112

MÉDECIN DE GARDE

Tél. 116 117

SOS MÉDECINS

Tél. 36 24

PHARMACIE DE GARDE

Tél. 32 37